

Activité 4 : Le rôle des États-Unis dans la gouvernance climatique mondiale

1 L'«exemptionnisme» américain dans les relations internationales

«À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont présidé à la reconstruction du monde à travers des institutions internationales (Nations unies, Bretton Woods, FMI, Banque mondiale...) à leur main. Pour reprendre l'image [du politologue] Stanley Hoffmann, ils étaient [le géant] Gulliver et personne n'était alors en mesure de les ligoter. En revanche, dans le monde de l'après-guerre froide, les Lilliputiens de la communauté internationale (puissances moyennes, pays émergents) ont tenté de ligoter Gulliver dans le cadre d'accords aussi divers que le protocole de Kyoto (1997), la Cour pénale internationale (1998), la Convention sur les armes à sous-munitions (2008) et plus récemment l'accord de Paris sur le climat. [...] [M]ais le Congrès ne les ratifie pas, ou l'administration républicaine qui lui succède décide de retirer sa signature du traité [...]. De ce point de vue-là, l'incapacité de la communauté internationale à contraindre les États-Unis à adopter une norme ou à s'engager à respecter des objectifs communs (en matière de lutte contre les changements climatiques) dément le diagnostic d'un déclin absolu des États-Unis.»

Lauric Henneton, *La fin du rêve américain?*,
Odile Jacob, 2017.

1. Quelles sont les deux postures adoptées par les États-Unis concernant la question climatique ?
2. Quand la rupture a-t-elle lieu ? Pour quelles raisons ?



2 «L'Amérique d'abord !... Le reste ensuite !»

(Caricature de Vadot, L'Echo, 1^{er} juin 2017.)

En novembre 2019, les États-Unis de Donald Trump ont officialisé leur intention de se retirer de l'accord de Paris sur le climat en 2020. Le président l'avait annoncé dès 2017, mais il devait respecter le délai de 3 ans avant tout retrait, imposé par une clause de l'accord. Cela a aussitôt suscité des réactions consternées partout dans le monde.

3. Comment Donald Trump justifie-t-il son retrait des accords de Paris ?

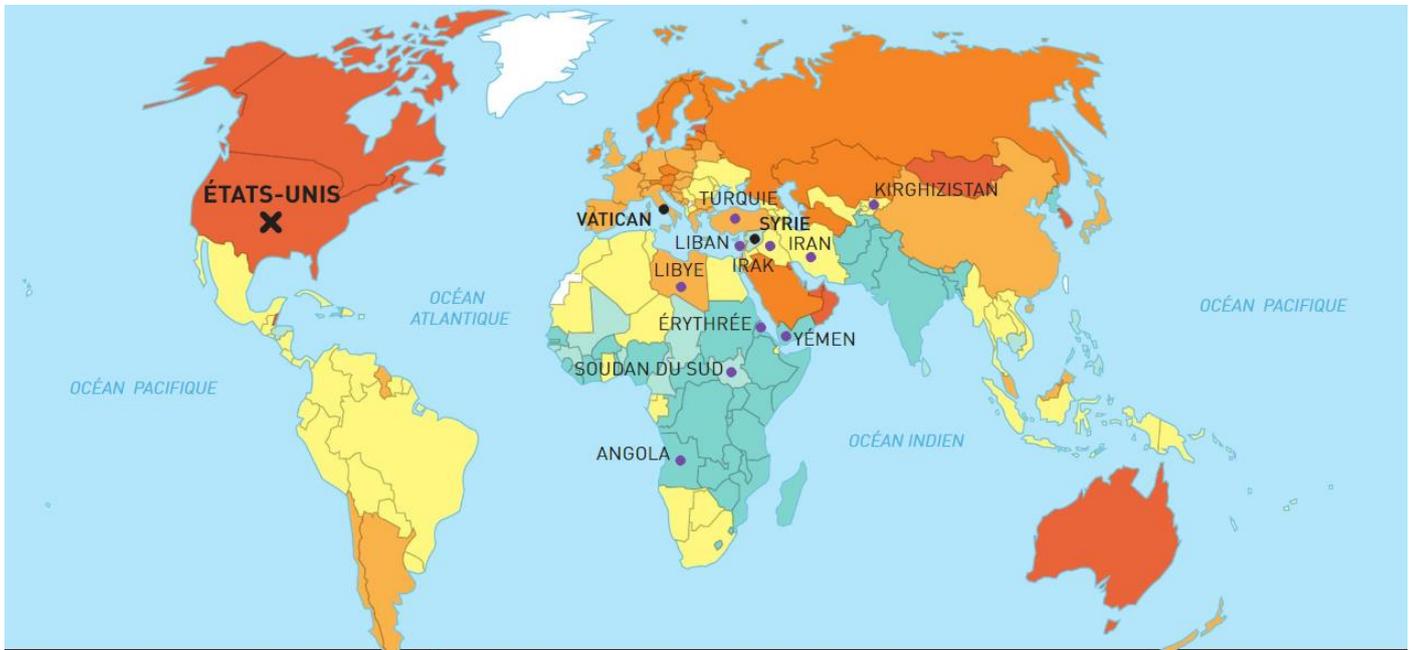
4 Donald Trump défend sa politique environnementale

«Parmi le patrimoine que nous devons préserver, il y a l'incroyable splendeur naturelle de notre pays – c'est l'obligation commune qui nous rassemble aujourd'hui. Nous avons des gens incroyablement talentueux qui connaissent l'environnement et ce que nous faisons probablement mieux que quiconque sur Terre. Dès le premier jour, mon gouvernement s'est donné comme priorité absolue de veiller à ce que l'air et l'eau de l'Amérique soient parmi les plus propres de la planète. Nous voulons de l'eau cristalline, et c'est ce que nous faisons et c'est ce à quoi nous travaillons si dur. [...]»

Une économie forte est essentielle au maintien d'un environnement sain. [...]

Nous entendons donc beaucoup parler de certains pays et de ce que tout le monde fait [contre la pollution de l'air]. Nous sommes six fois plus bas que la moyenne. C'est un chiffre énorme. Depuis 2000, les émissions de carbone liées à l'énergie de notre pays ont diminué plus que dans tout autre pays sur Terre. Pensez-y. [...] Les émissions devraient diminuer en 2019 et 2020. Nous faisons un travail très difficile et tout le monde ne le sait pas, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui pour vous en parler. [...] Tous les signataires de l'accord de Paris sur le climat accusent un retard par rapport aux États-Unis en termes de réduction globale des émissions. Qui pourrait croire que c'est possible ? C'est pourquoi, au cours de ma première année au pouvoir, j'ai retiré les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, un accord injuste, inefficace et très coûteux. Mon gouvernement est en train de réviser les règlements malavisés du gouvernement précédent afin de mieux protéger l'environnement et nos travailleurs américains, ce qui est très important. Par exemple, il y a un très bon potentiel pour l'énergie solaire.»

Donald Trump, discours du 9 juillet 2019.



Empreinte écologique par rapport à la biocapacité¹ mondiale disponible par personne, en %



1. Capacité des écosystèmes à fournir des matières biologiques utiles et à absorber les déchets découlant de leur consommation.

Engagement dans l'accord de Paris

- États n'ayant pas signé l'accord de Paris
- États n'ayant pas ratifié l'accord
- ✘ État s'étant retiré de l'accord

Les plus gros pollueurs (millions de tonnes de CO₂ émises)

CHINE	9 528 Mt.
ÉTATS-UNIS	5 145 Mt.
UE	3 479 Mt.
INDE	2 479 Mt.
RUSSIE	1 551 Mt.
JAPON	1 148 Mt.

Source : FS, ThemaKart, Neuchâtel, 2019 ; Nations Unies, 2020 ;

Statista (BP Statistical Review of World Energy), 2019.

3 Empreinte écologique et engagement en faveur du climat

4. En quoi les arguments de D. Trump s'opposent-ils à la réalité ?